



Projet Lérabé 2 : « Renforcement de la résilience des populations les plus vulnérables à travers une approche agroécologique et la promotion de l'égalité de genre dans la Commune de Guédé Village, région de Saint Louis, Sénégal ». AACID 0C031/2022

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° 019/2024 POUR L'ACQUISITION
D'UN TRACTEUR DE 120 A 150 CV AVEC PULVERISEUR " OFFSET "
ET BILLONNEUSE A LERABE, DEPARTEMENT DE PODOR, SENEGAL.**

Janvier 2024

Le présent appel d'offres est lancé dans le cadre de la phase II d'un projet de « renforcement de la résilience des populations les plus vulnérables à travers une approche agroécologique et la promotion de l'égalité de genre dans la Commune de Guédé Village, région de Saint Louis, Sénégal », financé par l'Agencia Andaluza de Cooperación Internacional para el Desarrollo (AACID) et exécuté par l'ONG Enda Pronat en partenariat avec Solidaridad Internacional Andalousia (SIA).

1. Financement :

AACID (Agence Andalouse de Coopération International pour le Développement)

2. Maitre d'Ouvrage :

L'ONG ENDA PRONAT

3. Commission d'évaluation d'offres :

Il sera composé de :

- le chef de projet ;
- le responsable de Enda Pronat zone Nord ;
- le coordinateur de SIA ;
- un membre de la coordination d'Enda PRONAT (secrétaire exécutif et/ou coordinateur des programmes);
- le responsable administratif et financier ;
- un représentant de la population de Lérabé ;
- un expert en machinisme agricole (qui sera choisi par le maitre d'ouvrage).

4. Participation :

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert à toutes les entreprises sénégalaises reconnues juridiquement et spécialisées dans le domaine de la fourniture des équipements agricoles.

5. Monnaie des offres :

Les offres doivent être libellées en Francs CFA.

6. Signature du contrat

Le marché sera conclu entre Enda PRONAT et le soumissionnaire sélectionné.

7. Consultation et retrait du Dossier d'Appel d'offres :

La consultation et le retrait pourront se faire sur le site d'Enda Pronat (<https://www.endapronat.org/>) ou bien au siège d'Enda Pronat, sis 54 Rue Carnot, BP 3370 Tel : 33 842 86 81.

8. Date limite de soumission :

La date limite des dépôts des offres est fixée au mercredi 28 février 2024 à 18h00 GMT. Les offres technique et financière en langue française doivent être soumises électroniquement aux adresses suivantes :

Enda Pronat : pronat@endatiersmonde.org;

Et SIA : sia.senegal@solidaridadandalucia.org;

Pour toute information complémentaire, les soumissionnaires peuvent appelés au 77 222 24 52.

A. GENERALITES

Article 1 : Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour objet la passation d'un marché de prestation de service pour la fourniture d'un tracteur avec pulvérisateur « offset » et billonneuse à Lérabé, dans le département de Podor, Sénégal.

La description des équipements agricoles à fournir et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Prescriptions Techniques (C.P.T.).

Article 2 : Mode de passation du marché et dévolution

Le mode de passation du présent marché est l'**appel d'offres ouvert**.

Article 3 : Modifications de détail au dossier d'appel d'offres

Enda Pronat se réserve le droit d'apporter au plus tard sept (07) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Article 4 : Délai de livraison des équipements

Le délai de livraison des équipements à Lérabé est de 20 jours calendaires, à compter de la date de la signature du contrat.

Article 5 : Financement

Le financement des travaux objet du présent appel d'offres est assuré par l'AACID (Agence Andalouse de Coopération Internationale pour Développement).

Article 6 : Régime fiscal et douanier

Le marché est soumis aux droits et taxes en vigueur et le montant de l'offre financière doit en conséquence être exprimé toutes taxes (TTC), y compris TVA.

Article 7 : Soumissionnaires admis à concourir

Seules les sociétés spécialisées dans le domaine de fourniture des équipements agricoles sont admises à concourir au présent DAO.

Conformément aux dispositions du RPAO (Règlement Particulier d'Appel d'Offre), la Coordination du Projet se réserve le droit d'apprécier si les soumissionnaires ont les capacités juridiques, techniques et financières garantissant la bonne exécution des prestations demandées. De ce fait, les soumissionnaires doivent présenter dans leur offre technique tous les éléments d'appréciation spécifiés qui seront précités dans le DAO.

B. LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Article 8: Composition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres comprend les documents suivants :

1. L'Avis d'Appel d'Offres
2. Règlement particulier de l'Appel d'Offres
3. Modèles de soumission.
4. Cadre du Devis estimatif et quantitatif.
5. Cahier de Prescriptions Techniques (CPT)

C. PREPARATION DES OFFRES

Article 9 : Langue des offres

Tous les documents concernant l'Appel d'offres ainsi que les correspondances échangées avec le Maître d'ouvrage seront rédigés en langue française.

Article 10 : Livrables, présentation des offres et signature

Les soumissionnaires doivent impérativement déposer une offre technique et financière. Son offre doit présenter les équipements (tracteur, pulvérisateur offset et billonneuse) à fournir avec toutes leurs caractéristiques détaillées. Il doit aussi expliquer la méthode et la démarche de fourniture des équipements (délai de livraison, service après-vente, ...). Les durées de garantie des équipements doivent être précisées. Une attention particulière sera mise sur la disponibilité des pièces de rechange au niveau local (Région de saint louis, département de Podor).

Les soumissionnaires doivent prendre en compte dans leurs offres un argumentaire de 2 pages maximum qui justifie les compétences acquises pour assurer la présente prestation. Ils doivent joindre dans son offre les attestations de services délivrées par des acheteurs.

Le soumissionnaire établira un (1) dossier électronique de l'offre. En cas de divergences, la dernière version électronique envoyée à l'adresse d'Enda Pronat fera foi. Tous les documents devront être paraphés par le soumissionnaire lui-même.

NB : *Un soumissionnaire peut faire deux (2) offres dans sa gamme de tracteur de 120 à 150 cv. Mais, les propositions techniques qui ne sont pas conformes aux spécifications requises, ne feront pas l'objet d'évaluation financière.*

Article 11 : Validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de quarante-cinq (45) jours à partir de la date de la signature du contrat.

Dans des cas exceptionnels, Enda Pronat peut demander aux soumissionnaires de proroger la durée de validité de leur offre pour une période donnée. La demande et les réponses des soumissionnaires seront faites par lettre qui sera envoyée au commanditaire.

D) Soumission des offres :

Les offres en langue française doivent être soumises électroniquement aux adresses suivantes :

- L'ONG Enda Pronat : pronat@endatiersmonde.org;
- et de son partenaire : sia.senegal@solidaridadandalucia.org;

NB : Toute offre reçue par la Commission après les date et heures limites précisées ci-dessus ne fera pas l'objet d'analyse.

Article 12 : Dépouillement des offres

La Commission d'évaluation ouvrira les offres en présence de la commission mise sur pied par Enda Pronat.

Date de l'ouverture : Vendredi 01 mars 2024 à 10 h 00 GMT.

Les noms des soumissionnaires, le prix des offres, le montant total de chaque offre, la présence ou l'absence de l'ensemble des pièces justificatives à fournir, et toute autre information que la Commission peut juger appropriée, seront annoncés lors du dépouillement et notés dans le procès-verbal de dépouillement.

Article 13 : Examen des offres et détermination de la conformité

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la Commission d'évaluation vérifiera que chaque offre répond aux exigences suivantes :

- Conformité de signature ;
- Garanties requises ;
- Conformité pour l'essentiel aux conditions exigées ;

La coordination du projet se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute modification ou divergence par rapport aux conditions requises par les documents d'Appel d'Offres. Elle peut également corriger les erreurs de calculs éventuelles et le notifier au prestataire.

Article 14: Évaluation et comparaison des offres

L'évaluation et la comparaison ne concerneront que les offres déclarées recevables. L'évaluation sera basée sur une combinaison de points des offres technique et financière. La proposition ayant le plus grand nombre de points est celle qui sera retenue.

Notation :

Financière 50%	Technique 50%
Prix	Spécifications
Garantie	Service après-vente offert
Délai de livraison	Expérience dans ce domaine

La Coordination du projet peut demander à un soumissionnaire des explications écrites en cas où elle juge son offre anormalement basse.

Article 15 : Condition de paiement

Les paiements se feront en Francs CFA. Ils seront échelonnés comme suit après remise d'un décompte avec le taux d'exécution du marché :

- 50% à la signature du contrat ;
- 50% à la livraison et réception provisoire du tracteur avec l'ensemble de ses accessoires ;

Les équipements seront livrés au village de Lérabé (Latitude : 16.518589° ; Longitude : -14.713893°). Il est situé dans la commune de Guédé village, l'arrondissement de Gamadji Saré, dans le département de Podor.

E. ATTRIBUTION DES MARCHES

Article 16 : Attribution des marchés

La Commission, attribuera le marché au soumissionnaire dont la note globale calculée est la plus haute.

Avant que n'expire le délai initial de validité des offres arrêté par Enda Pronat, celui-ci notifiera par écrit à l'attributaire que son offre a été retenue. La notification de l'attribution du marché déclenchera la rédaction et la reproduction du marché par l'attributaire.

La Coordination du Projet se réserve le droit de déclarer l'appel d'offres infructueux ou négocier l'entreprise dont l'offre est la mieux disante.

Article 17 : Livraison des équipements agricoles

Le délai de livraison des équipements agricoles demandés avec leurs accessoires (caisse à outils, manuel d'utilisation, etc.) est de vingt jours (20) jours calendaires à partir de la signature du contrat. Enda Pronat tiendra fondamentalement au respect des délais qui seront inscrits dans le contrat du futur prestataire.



Projet Lérabé 2 : « Renforcement de la résilience des populations les plus vulnérables à travers une approche agroécologique et la promotion de l'égalité de genre dans la Commune de Guédé Village, région de Saint Louis, Sénégal ».
AACID 0C031/2022

CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

CONTEXTE ET JUSTIFICATION :	8
Article 1 : Objet du présent Cahier des Spécifications Techniques.....	8
Article 2 : Objectif de l'acquisition d'un tracteur	8
Article 3 : Spécifications du tracteur	8
Article 4 : Spécifications du pulvériseur « Offset »	8
Article 5 : Spécifications de la billonneuse	9
RECEPTION DES EQUIPEMENTS A FOURNIR	9
Article 6 : Réception.....	9
CONDITIONS DE GARANTIE DES EQUIPEMENTS	9
Article 7 : Garantie	9
Article 8 : Service après-vente (SAV).....	9
ANNEXE 1 : DEVIS CADRE ESTIMATIF :	11

CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Depuis plus de 30 ans Enda Pronat s'est engagée dans la promotion de l'agroécologie dans les zones rurales du Sénégal les plus affectées par les conséquences de la révolution verte, à savoir : les Niayes, la Vallée du Fleuve Sénégal et le bassin arachidier et le Sénégal oriental. Elle mène depuis les années 90, avec des moyens très limités et sur des aménagements sommaires, la recherche-action pour l'adoption des pratiques agroécologiques avec des groupements de femmes et des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) mixtes autour des cultures maraîchères et de la riziculture dans la commune de Guédé Village en vue d'atténuer l'utilisation des produits agrochimiques promus par le système d'agriculture conventionnelle. Son intervention dans le processus de la transition agroécologique s'appuie sur l'étroite collaboration avec des partenaires institutionnels techniques et financiers de la recherche et du développement.

C'est présentement le cas de l'ONG Solidaridad Internacional Andalucía (SIA) créée en 1996 à Séville (Espagne). Son partenariat avec Enda Pronat a commencé depuis 2018 et sa stratégie au Sénégal vise à contribuer à l'amélioration de la situation de vie des populations les plus vulnérables.

C'est dans ce cadre qu'Enda Pronat en partenariat avec Solidaridad Internacional Andalucía (SIA), et l'appui financier de la « Agencia Andaluza de Cooperación Internacional para el Desarrollo (AACID) », sont en train de mettre en œuvre la phase II d'un projet de « renforcement de la résilience des populations les plus vulnérables à travers une approche agroécologique et la promotion de l'égalité de genre dans la Commune de Guédé Village, région de Saint Louis, Sénégal ». Ainsi, il est prévu de mettre à la disposition des producteurs de Lérabé un tracteur afin de permettre une amélioration significative des conditions de production du point de vue qualitative et quantitative.

Article 1 : Objet du présent Cahier des Spécifications Techniques

Le présent Cahier des Spécifications Techniques (C.S.T.) a pour objet de définir les modalités pour la fourniture et la livraison des équipements agricoles demandés dans ce présent DAO à savoir le tracteur, le pulvériser « offset » et la billonneuse pour contribuer à la sécurité et la souveraineté alimentaire des exploitations familiales du terroir de Lérabé dans la commune de Guédé Village département de Podor.

Article 2 : Objectif de l'acquisition d'un tracteur

L'objectif global de l'acquisition d'un tracteur avec pulvériser « offset » et billonneuse est de contribuer à la sécurité et la souveraineté alimentaire des exploitations familiales et de façon spécifique, il s'agira de :

- permettre le respect du calendrier cultural ;
- faciliter le développement et l'innovation agroécologiques des systèmes de culture en lien avec la gestion de la fertilité des sols, l'amendement et la gestion des adventices ;
- favoriser la diminution de la pénibilité et du temps de travail ;

Article 3 : Spécifications du tracteur

Cet appel d'offre est ouvert pour toutes les marques de tracteur sans distinction. Pour la puissance, chaque fournisseur peut faire au moins deux (2) offres de puissances différentes comprises entre 120 et 150 CV avec un moteur de 6 cylindres afin de pouvoir travailler convenablement dans les types de sol lourd. Le fournisseur est appelé à fournir toutes les informations liées au moteur. Il doit préciser la puissance exacte du tracteur en chevaux (Cv), la marque, le modèle et la date de fabrication. Il est préférable que la transmission soit de type hydraulique. Le tracteur doit être muni de phares afin de pouvoir fonctionner la nuit. Il doit s'adapter aux conditions pédologiques (sols hollalde, faux hollalde et fonde) et climatiques (température élevée, poussière fine, etc.) de la zone du Fouta. Il est souhaitable que ces pièces de rechange soient disponibles au niveau local (Région de saint louis, département de Podor).

Article 4 : Spécifications du pulvériser « Offset »

Le pulvériser "offset" doit posséder deux (2) trains de disques disposés en "V" ouvert latéralement. Les trains seront munis de disques crénelés et pleins. Le pulvériser "offset" doit composer un nombre total de disques

correspondant à la puissance du tracteur proposé. Il doit être capable de travailler les sols lourds à une profondeur comprise entre 10 à 15 cm. Les disques doivent être équipés de grattoirs (décrotteurs) qui raclent la terre collée à la pièce travaillante, afin de diminuer les forces de frottement et empêcher l'accumulation des impuretés. Il ressort du fournisseur de préciser dans son offre la marque, le nombre de disques, le diamètre des disques (mm), la distance entre les disques (cm), le système d'attelage, etc.

Article 5 : Spécifications de la billonneuse

La billonneuse doit composer de 4 disques. Elle doit être capable de réaliser des billons avec une distance entre les sommets pouvant aller jusqu'à 150 cm et de réaliser des sillons avec une profondeur comprise entre 25 à 40 cm afin de faciliter la conduite des cultures irriguées avec le système d'irrigation à la raie comme l'oignon et la tomate. Il ressort du fournisseur de préciser dans son offre la marque, le diamètre des disques (mm), le système d'attelage, etc.

RECEPTION DES EQUIPEMENTS A FOURNIR

Article 6 : Réception

Une réception est prévue pour chaque équipement, à l'issue de la livraison complète et sa mise en marche. Elle se déroulera dans les 48 heures après la livraison. Elle sera prononcée par la commission chargée de réception et formée par :

- Les représentants du village de Lérabé ;
- L'ONG Enda Pronat ;
- Le fournisseur ;
- L'ONG SIA ;
- La SAED ;
- Le SDDR ;
- L'autorité municipale et administrative ;

La réception ne sera prononcée que lorsque les fournitures auront satisfait aux essais exigés de mise en service. Il sera établi un procès-verbal de réception avec les acteurs concernés.

CONDITIONS DE GARANTIE DES EQUIPEMENTS

Article 7 : Garantie

Il ressort aux soumissionnaires de définir les délais de garantis des équipements demandés. La garantie démarre à la date de la réception des équipements fournis. Les périodes de garantie couvrent les défauts de matière, de fabrication et les défauts de puissance.

La garantie s'entend remplacement par un équipement neuf et/ou installation gratuite des composants défectueux pendant la période de garantie.

Pour circonscrire ses responsabilités, le soumissionnaire indiquera clairement les limites éventuelles à l'application des garanties et relatives aux interventions par des tiers. L'ensemble des coûts relatifs aux prestations associées à ces garanties sont compris dans le marché.

Article 8 : Service après-vente (SAV)

Le soumissionnaire doit fournir une note explicative sur les conditions de SAV, notamment en ce qui concerne :

- La formation sur l'utilisation du tracteur et ses équipements ;

- L'entretien ;
- La réparation ;
- Les pièces de rechange et leurs mises à disposition;

ANNEXE**ANNEXE 1 : DEVIS CADRE ESTIMATIF :**

Libellé	Unité	quantité	Prix unitaire	Prix total
Tracteur	U			
Pulvériseur « offset »	U			
Billonneuse	U			
Autres accessoires :				
Livraison des équipements à Lérabé	Ff			
Taxes (à préciser)				
TOTAL GENERAL				